



## Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées

### Publication au Bulletin officiel

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'éditer dans le prochain No. du Bulletin officiel, l'avis suivant :

#### **COMMUNE DE BAGNES**

#### **Délivrance d'une autorisation d'exploiter**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Bagnes porte à la connaissance du public les demandes d'autorisation d'exploiter au sens de la dite loi déposées par :

M. Laurent Royer, domicilié à Vollèges :

- Enseigne : **Da Napoli**
- Locaux et emplacement : parcelle 391
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter
- Heures d'ouverture et de fermeture : 11h00 à 24h00
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> décembre 2013

M. Laurent Royer, domicilié à Vollèges :

- Enseigne : **Twin peaks**
- Locaux et emplacement : parcelle 132
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 22h00 à 04h00
- Début de l'activité : 4 décembre 2013

Mme Jennifer Ritchie, domiciliée à Bagnes – 1936 Verbier :

- Enseigne : **Le Couloir**
- Locaux et emplacement : parcelle 12546
- Prestations : mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
- Heures d'ouverture et de fermeture : 07h00 à 24h00
- Début de l'activité : 12 décembre 2013

M. Michael Michaud, domicilié à Sembrancher :

- Enseigne : **Les Touristes (restaurant)**
- Locaux et emplacement : parcelle 15552
- Prestations : Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : 07h00 à 24h00
- Début de l'activité : 23 décembre 2013

Mme Isabelle Gabioud, domiciliée à Sarreyer :

- Enseigne : **Les Simples**
- Locaux et emplacement : parcelles 21072 et 21073
- Prestations :
  - Hébergement de faible importance
  - Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
- Heures d'ouverture et de fermeture : Accès réservé aux clients, pas d'ouverture au public
- Début de l'activité : 1<sup>er</sup> janvier 2014

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'adresse suivante : Commune de Bagnes, Service des Patentes – Rte de Clouchèvre 30 - 1934 Le Châble, dans les **30 jours** dès la présente publication, soit jusqu'au 3 février 2014.

Bagnes, le **30.12.2013**

**L'Administration communale**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.